

POLICE GÉNÉRALE.

(P. É.)

Passé-Port

à l'Étranger,

valable pour un an.

DÉPARTEMENT

du Cantal

Registre

N° 11

SIGNALEMENT.

Agé de 36 ans

taille d'un mètre

85 centimètres

cheveux châtain

front court

sourcils châtain

yeux noirs

nez fort

bouche moyenne

barbe

menton rond

visage ovale

teint pâle

SIGNES PARTICULIERS :

*[Handwritten wavy line]*

Signature du Porteur :

*Cuminge*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.



Passé-Port à l'Étranger,

valable pour un an.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS.

Nous, Préfet du Cantal,

requérons les Autorités civiles et militaires de la République Française, et prions les Autorités civiles et militaires des Etats amis ou alliés de la France, de laisser passer librement

M. *Cuminge*, *Cantale*, *Arrière*,

natif de *Sansac de Marmonne (Cantal)*

demeurant à *Sansac de Marmonne (id)*

allant à *Madrid (Espagne)*

et de lui donner aide et protection en cas de besoin.

Le présent Passé-Port est valable pendant *un an*

pour sortir de France.

Fait à *Aurillac*, le *cinq* *juin* mil huit cent

*soixante-quinze*

Le *Préfet du Cantal*

*Le Secrétaire Général*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*



Prix du Passé-Port : D. 100 FRANCS, DÉCIMES COMPTÉS.